L'ECHO parlementaire

LE RESULTAT SERA-T-IL CRISTALIN?

XXe édition du Parlement Jeunesse

L'Echo parlementaire n°6 - le 12 février 2016 (Ne pas jeter sur la voie publique)

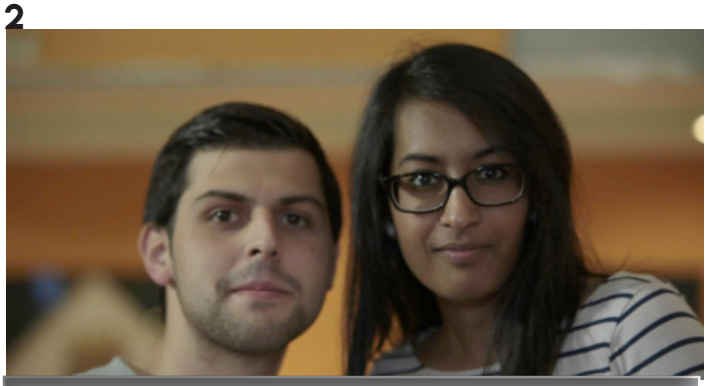

Edito:

Le jeu est terminé. Pas une seconde nous n'avons pensé que cette simulation était une fiction. Pendant une semaine, nous avons quitté l'espace-temps. En un claquement de doigt, cette aventure s'est terminée. Cette histoire, nous y avons cru. Nous avons tous revêtu nos costumes pour jouer nos rôles. Nous nous sommes tous crée des personnages qui ont été renforcés par le décorum. Julien Janssens, par exemple, n'était pas le professeur d'histoire d'une école en secondaire, mais Monsieur le Ministre de l'Enseignement.

Avant de revenir en Belgique et de subir le PJ Blues, il est temps de dire merci.

Merci aux députés pour leur gymnastique d'esprit. Cette année 2016 a été un grand cru. De la bouche des Péjigoniens expérimentés, je n'ai entendu que des louanges sur la qualité de vos échanges. Vous avez mis la barre haute pour vos successeurs.

Merci aux différentes pintades qui sous la houlette de leur ministre ont tout mis en œuvre pour créer les conditions idéales afin de provoquer le débat.

Nous tenons également à exprimer toute notre gratitude à l'égard de notre magnifique et sublime équipe presse. Pendant une semaine, vous vous êtes sacrifiés et ce PJ 20 sans ses JT exceptionnels et sans son écho dont les caricatures nous ont fait hurler de rire ne serait pas le PJ.

Comme le veut la tradition : « en conclusion » ? Vous pouvez reprendre une activité normale bonsoir.

Rédactrice en Chef et Adjoint: Nusrat Tabassum et François Mary
Equipe journalistique: Manuela Fiore, Sarah Barbier, Maureen Vanverdegem, Gil Van N ieuwehoven, Ines Talaouanou, Maëlle De Brouwer, Charles de Potter et Thomas Hermans.
Caricaturiste: Tom Lewalle
Photographes: Maximilian Langeder et Sébastien Rasse
Cameramen: Xavier d'Hont et Manokham Sivarong

OPINION

Maëlle De Brouwer

Les Affaires du Jour ou le «On n'est pas couché» du PJ ? : Quelques avis

Les Affaires du Jour ou le « On n'est pas couché » du PJ ? : Quelques avis
Vos journées en Hémicycle, ça commence fort ! Un.e député.e ou ministre en attaque un.e autre. On se *clashe*, on rigole, on hue, on siffle, on fait de grands signes. Déjà l'année passée, les Affaires du Jour m'avaient choquée. Au lieu d'écrire simplement un article à charge, j'ai recueilli l'avis de différents Péjigoniens…

POUR

CONTRE

Quant à lui, le député Romuald La Morté témoigne : « C'est le moment le plus humoristique du PJ, on se relâche un peu. C'est le show politique, du théâtre, on exagère. Le danger, ce sont les caricatures et les attaques à la limite de la bassesse. Il ne faut rien prendre personnellement. Chacun peut faire son grand orateur pour faire rire l'assemblée. »
La rapporteuse Marie-Amélie Herman estime que « ça crée une réelle interactivité entre les députés sans se limiter au carcan institutionnel et protocolaire. Quand tu réagis à une attaque ou à une réponse, tout le monde te soutient. »
Le jeune député Nicolas Ruys reconnait que les Affaires du Jour ont l'avantage de donner une finalité aux groupes. Il estime que ce petit jeu politique a un but plus humoristique et nous plonge dans l'immersion politique à cent pour cent tout en créant un décalage avec le sérieux des décrets.
Sarah Barbier, journaliste, apprécie le fait que tous se soient très bien prêtés au jeu. « Malgré qu'on manque parfois de respect, ça fait partie du parlement en tant que tel. Ça constitue son folklore, ce n'est pas seulement comme ça au PJ, prenons l'exemple de la Grande-Bretagne où ils sont champions. »

La secrétaire Jeanne Bertrand se demande si sommes-nous des enfants et pourquoi nous avons tant besoin de nous battre les uns contre les autres. Elle met le doigt sur le danger de prendre des histoires personnelles et de les répéter devant tout l'hémicycle, alors que cela ne regarde pas toutes ces personnes.
Marie Ruys, Présidente de commission, affirme qu'à cause des Affaires du jour des gens vont s'auto censurer. « Il y a des gens qui ont de la répartie et qui sont bien dans leur peau. D'autres ont du mal à prendre la parole. »
Clarisse-Edmond Larochelle a vraiment été choquée. Contrairement à ce qui se faisait au PJQ, le respect était l'absent des premières Affaires du Jour : « on a outrepassé la limite du respect, entre autre par les nombreuses interruptions ». Elle vise les injures, l'humiliation, la méchanceté alors qu'il y a la possibilité de blaguer ou de faire du théâtre. Fut créé un esprit de tension où l'on ne s'est pas exercé à la synthétisation des idées. Elle déplore le peu de classe et le manque d'un décorum minimum car nous sommes tout de même dans une enceinte démocratique parlementaire.

Elle propose alors de réserver ce jeu aux premières années, tout en les aidant, afin de leur donner une petite place et de valoriser la pluralité des interventions.
Quant à moi, j'estime que les affaires du jour prônent la rupture avec l'autre : on joue à être contre. Cela ne vous pose-t-il pas de problème quand on nous sommes censés expérimenter l'exercice politique ? Moi, oui. Car être politique signifie travailler ensemble pour le bien commun. Les Affaires du Jour exacerbent la violence verbale facile et gratuite, à l'image d'un monde politique fantasmé quand il n'est pas critiqué.

DOSSIER SPÉCIAL

Maëlle De Brouwer

2020, cinq ans après le décret Kabongo

2020. Le décret sur l'interculturalité est entré en vigueur. Chaque jour dans la presse papier, à la radio, à la télévision, des articles paraissent. Et des choses bien étranges peuvent se passer…

Lundi 02 Janvier 2020

« Mesdames et Messieurs, il est 8 heures 02. Le Comité de Promotion de l'Interculturalité vous annonce qu'il a tiré à pile ou face sa composition. Le Ministre de la Culture n'ayant pas su choisir s'il préférait des experts et des historiens ou des représentants d'associations, celui-ci a décidé de s'en remettre au hasard. »

Mardi 11 février 2020

« Les Manifestant.e.s pour la reconnaissance des communautés minoritaires de Péjigonie sont toujours devant le Parlement. La police a procédé à pas moins de 500 arrestations ce jeudi matin au 16 rue de la Loi. Ils revendiquent le droit à la reconnaissance des communautés de moins de 100 000 personnes, et qualifient la définition de communauté de l'Etat comme étant arbitraire. Une plainte a été déposée par le Ministre Crystal Sven Kabongo contre les fauteurs de trouble. »

Mercredi 16 Décembre 2020

« Henri Vanbergen témoigne : Nous n'avons plus de place dans nos bibliothèques ! Nous recevons des subsides pour acheter des livres mais sans en avoir l'espace disponible. C'est une honte ! Que fait l'Etat ? Où est le Ministre ? Je ne veux pas voir disparaitre nos Victor Hugo pour raconter l'histoire des petits ! »

Jeudi 19 Mars 2020

Interview de Fatou Fatou du Mouvement pour la Reconnaissance des Communautés minoritaires : «Nos musées nationaux ont été vidés du patrimoine volé à l'Afrique, à l'Asie, à l'Amérique du Sud, et que sais-je !? Ils sont desséchés, pauvres car la Péjigonie ne propose rien d'autre à montrer ! Faisons des expositions sur les communautés minoritaires ! Mettons des œuvres d'art réalisées par des communautés minoritaires de Péjigonie ! Il n'y a pas assez de place pour nous dans le Musée National de la Multiculturalité ! Reconnaissez-nous, bordel ! »

Mardi 22 Avril 2020

« Mesdames et Messieurs vous êtes en direct de votre émission préférée du mardi « Où on mange ce soir ? ». Nous parlerons de la nourriture bengalie. Nos intervenants sont Marianne Rosier, George Detavernier, Hector Dister et Martine Leroy. Rassurez-vous, nous ne connaissons rien aux traditions de cette communauté mais nous citerons trois experts ce soir, c'est un de plus qu'hier ! »

Vendredi 26 Mai 2020

« Le premier dessin animé péjigonien respectant le nouveau décret sur l'interculturalité a enfin été créé ! C'est l'histoire d'Anoki et de Nadia qui sont amis. Ils vont à l'école ensemble. Une fois c'est le papa de Nadia qui les conduit. Une fois c'est la maman de l'autre. Tout va bien dans le meilleur des mondes jusqu'à ce qu'Anoki tombe par terre. Heureusement Nadia a un pansement et un grand sourire pour rassurer son ami. »

Samedi 30 Septembre 2020

« La directrice de la RTP a encore gagné son procès ! Accusée de ne pas respecter les articles quinze et seize du Décret Multiculturalité, elle s'est à nouveau défendue : il y a une semaine, je ne respectais pas l'article quinze. Aujourd'hui c'est l'article seize. Vous comprenez ma stratégie maintenant ? Je continuerai cette politique car je suis raciste et je l'assume. »

Dimanche 1er Janvier

« Finalement, le présent décret entrera en vigueur le 02 janvier car les personnes censées le faire avaient la gueule de bois. »

DÉCRET MULTICULTURALITÉ

Maëlle De Brouwer

Un travail constructif et d'ensemble, malgré des visions très opposées

On peut s'étonner que le décret Interculturalité, qui dans sa première version posait tant de problèmes, de controverses et de débats, ait tant fait de consensus ! C'est au moins une dizaine d'articles qui ont mis l'ensemble de la commission d'accord, les votant à l'unanimité. Comment expliquer un tel évènement ?

La Présidente de commission Marie Ruys a laissé le choix aux commissaires sur la manière de travailler. Dans un premier temps ils décidèrent de procéder de suite en chambre d'amendements, créant ainsi de petits groupes. Dès lors, quelques projets de modification d'articles redondants ou incomplets ont été déposés. Par un manque de communication entre toutes les personnes, certains articles n'ont simplement pas été changés du tout.

L'ensemble de la commission a discuté de ce fait. C'est ainsi qu'ils finirent par décider que la chambre d'amendements débuterait par une discussion commune. Chacun assis, la parole libérée entre écoute, respect et liberté. La députée Cy-Bayomah Jenkins insiste sur le fait que « chacun a mis un peu de son grain de sel afin d'être bien complet ». C'est donc après avoir pris le pouls que les commissaires désireux rédigeaient leur(s) amendement(s).

Dès la mise en application de cette méthode de travail, un réel changement s'est fait sentir. L'ouvrage fut particulièrement fructueux pour le chapitre premier du troisième titre « « Interculturalisation » du secteur

culturel ». Tous les articles furent amendés sans obstacle, à l'exception du neuvième. Le député Raphaël Morsomme témoigne : « surtout pour les articles 6 à 11 où on a eu trois quarts des votes en faveur des amendements ».

« Un bon travail a été réalisé car à la base certains voulaient une forte amélioration du projet de décret et une partie de la commission n'était pas d'accord », déclare Ministre Crystal Sven Kabongo. Il apprécie la synergie efficace qui régnait. Il reconnait toutefois qu'on a un peu nié les avis contraires.

Madame la Présidente de Commission est aussi satisfaite. Elle félicite les commissaires d'avoir compris leur rôle, celui de rendre le décret présentable pour l'hémicycle. « Il n'y a pas eu de tentatives de destruction du décret, malgré des oppositions claires de certains députés ».

Pour ma part, en tant qu'observatrice extérieure, j'ai eu l'impression que cette pratique a gommé l'avis d'opposants. Il me semble que l'une ou l'autre personne ne s'est pas prononcée selon son cœur (ou sa raison, qu'importe), se voyant alors entrainée par cette foule majoritaire.

Verrons-nous des retournements de veste en hémicycle ? C'est plus que probable. Et c'est même logique, étant donné que le travail n'est pas le même ! Il importera alors de choisir si ce décret s'appliquera ou pas en Péjigonie…

L'INTERCULTURALITÉ UNE NÉCESSITÉ

Ines Talaouanou

Comment cohabiter harmonieusement dans des sociétés composées de citoyens aux appartenances culturelles diverses ? Telle est la question posée par le décret du Ministre Crystal Kabongo, qui propose d'un répondre par le modèle de l'interculturalité

L'interculturalité est un modèle de société qui propose que toutes les cultures soient valorisées tout en incitant à l'interaction entre celles-ci. Autrement dit, l'interculturalité se présente comme le seul modèle capable de promouvoir véritablement le respect de l'autre et la cohabitation harmonieuse de tous les citoyens.
Tout d'abord, il n'est pas nécessaire d'exiger, au nom de l'intégration, que les communautés minoritaires cachent ou perdent leurs spécificités culturelles, oublient leur histoire, leur héritage, tout un bagage qui constitue une richesse.

Comment peut-on prétendre ne pas avoir de problèmes avec les origines, les cultures et les religions différentes, si on refuse de les avoir sous les yeux ? On pourrait aussi prétendre être favorable à la liberté d'expression, à condition qu'elle ne s'exerce qu'à la maison. Dans ces conditions, on ne peut continuer à parler de respect et d'ouverture d'esprit, il ne s'agit que de mépris déguisé, et c'est cette attitude qui entraîne le repli sur soi et le communautarisme.

Deuxièmement, la coopération entre les différentes régions du monde est essentielle pour relever les défis contemporains, qui concernent la planète entière. Dans un monde globalisé dont les peuples sont de plus en plus interdépendants, il est impératif de collaborer, au lieu de chercher à poursuivre ses propres intérêts dans le mépris et la haine de l'autre. Bref, pour que collaborent entre eux l'ensemble des pays et donc des peuples, il est évident qu'il faut se faire confiance, donc se connaître mutuellement, ce que vise justement l'interculturalité.
La Péjigonie faisant justement partie de ces pays riches en diversité, elle doit donc se servir de la richesse culturelle des différentes communautés qui la composent pour avoir un rôle pionnier en la matière, et expérimenter sur son territoire ce qui doit devenir un modèle pour l'ensemble de la planète.

Finalement, au-delà de la façon de mettre en œuvre, il est évident que le principe de l'interculturalité est à prendre en considération car la cohabitation harmonieuse des différentes communautés est un impératif national mais aussi international. L'enjeu des débats sur le Décret Interculturalité est donc plus grand qu'on ne le croit.

DÉCRET MENDICITÉ

Maureen Vanverdegem

Pari Réussi

Elle l'a fait ! Hier, le projet de décret de la Ministre de l'Intégration Sociale, Constance du Bus, a été adopté. Un pari qui n'était pourtant pas gagné d'avance.

Cela avait plutôt mal commencé. Parmi les différentes interventions en hémicycle, il apparaissait hier en matinée que les différents amendements apportés au décret n'avaient pas réussi à changer la vision globale qu'avait la députation du sujet. Sans surprise, c'est la mesure jugée « coercitive » concernant l'interdiction de la mendicité qui a posé le plus de problèmes.
Ce sont encore les mêmes réflexions qui ont été faites à propos de la liberté et des termes tels que « inacceptable » qui ont été utilisés dans la parade contre le décret. Mais des interventions en sa faveur particulièrement engagées ont néanmoins retentis dans l'hémicycle, semant le doute dans la tête de plus d'un député.
C'est face à une assemblée confuse que Madame Constance du Bus a finalement énoncé son discours final. Durant ces sept minutes, son engagement et son émotion se sont fait ressentir, atteignant son apogée dans sa conclusion. Citant un ancien sans-abri qui a vécu quinze années dehors, elle termine par ces mots : «Je suis fièr d'être sorti de la rue parce que sinon je crois que j'aurais craqué». C'est avec force et sensibilité qu'elle a finalement convaincu une majorité de députés, obtenant cinquante-et-une voix « pour », vingt-neuf voix « contre » et six abstentions.

Très heureuse, la Ministre se remémore la réticence des députés qu'elle a rencontré dès le début : «Je me souviens du débat du lundi, je me disais que la commission allait devoir faire un fameux travail pour que cet énorme hémicycle arrive à rentrer dans la philosophie du décret » dit-elle. Elle évoque des problèmes de compréhension du décret et une focalisation excessive de la députation sur certains aspects. Elle remercie «Madame la Présidente qui, à chaque fois, s'assurait que tout le monde ait bien compris ce dont il s'agissait […] Ca a vraiment permis à toute la députation d'avoir l'idée globale du décret en tête».
Avec beaucoup de sincérité, elle exprime son enthousiasme face aux débats : «La première chose dont je suis ravie c'est qu'on ait pu, avec cent-vingt jeunes, parler pendant des heures, des jours, sur ce problème de mendicité et de sans-abrisme en envisageant des solutions concrètes». « C'est

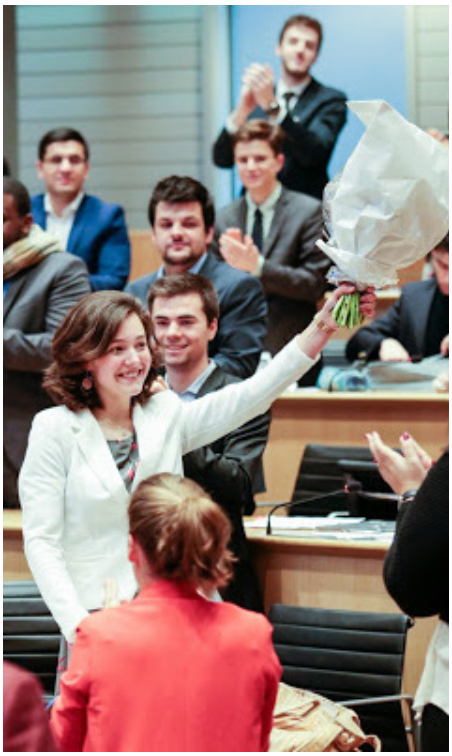

génial d'avoir pu en parler parce que c'est un sujet tabou, c'est un sujet qui fait mal aux yeux et là on a tous fait l'effort de le regarder en face» ajoute-t-elle.
Elle conclut finalement en décrivant d'une manière très juste l'ensemble de cette aventure : «Ca a permis de donner à certains l'occasion de s'exprimer de manière très belle, très sincère, très profonde […] et ça mobilisait les grandes valeurs qu'on conçoit dans notre société».

DÉCRET ENSEIGNEMENT

Maureen Vanverdegem et Inès Talaouanou

Les ultimes corrections

Hier, le Décret Enseignement était discuté et voté en hémicycle. Le débat a donné lieu à des amendements très intéressants. Cependant, ces modifications n'ont pas dissipé les inquiétudes suscitées par cette réforme. Rappelons-le, il s'agit d'un projet bouleversant complètement notre conception traditionnelle de l'enseignement. L'école devra désormais s'adapter à l'élève.

Le but principal du décret est de lutter contre la reproduction sociale dans l'enseignement secondaire. L'une des mesures proposait aux élèves de s'inscrire dans des écoles en tenant compte de leur milieu socio-économique, afin de mettre fin aux ghettos sociaux. Cependant, rien n'était prévu pour instaurer dans les écoles une mixité non-seulement socio-économique mais aussi culturelle, ce qui fut corrigé par un amendement qui fut largement approuvé. Il s'agit là d'une amélioration qui devrait s'avérer cruciale pour que le décret soit adopté.
Cela étant, certains amendements ont rendu le décret encore plus radical qu'il ne l'était au départ. Parmi ceux-ci, l'instauration de l'internat obligatoire pour les élèves du secondaire, rejetée en commission, rejetée à nouveau à l'hémicycle.
Un autre amendement proposait que le décret soit appliqué non-seulement aux écoles subventionnées par les Etats, mais également aux écoles privées. Cette proposition suscita un véritable tollé dans l'assemblée, certains élus y voyant une atteinte à la liberté d'enseignement. La mesure fut adoptée par l'hémicycle. Cependant, elle a suscité des polémiques telles qu'on peut craindre qu'à elle seule, cette mesure ne menace à elle-seule l'avenir du décret. Cet amendement fut d'ailleurs souvent critiqué lors de la discussion générale.

Suite aux derniers amendements votés, la forme ultime de la réforme va beaucoup plus que le projet d'origine, pour le meilleur comme pour le pire, à tel point que certains députés avouèrent qu'ils ne voteraient pas pour cette réforme alors qu'ils étaient favorables au projet de base.
On le devine sans peine, le débat sur l'ensemble de la réforme a été particulièrement musclé. Les députés favorables au décret expliquèrent que cette réforme valorisait l'élève et lui donnait envie d'apprendre. Les interventions critiques dénoncèrent un nivellement par le bas ou la nature trop diversifiée d'un enseignement qui désormais, ne fournirait plus de savoir commun à tous les élèves.

Verdict ?

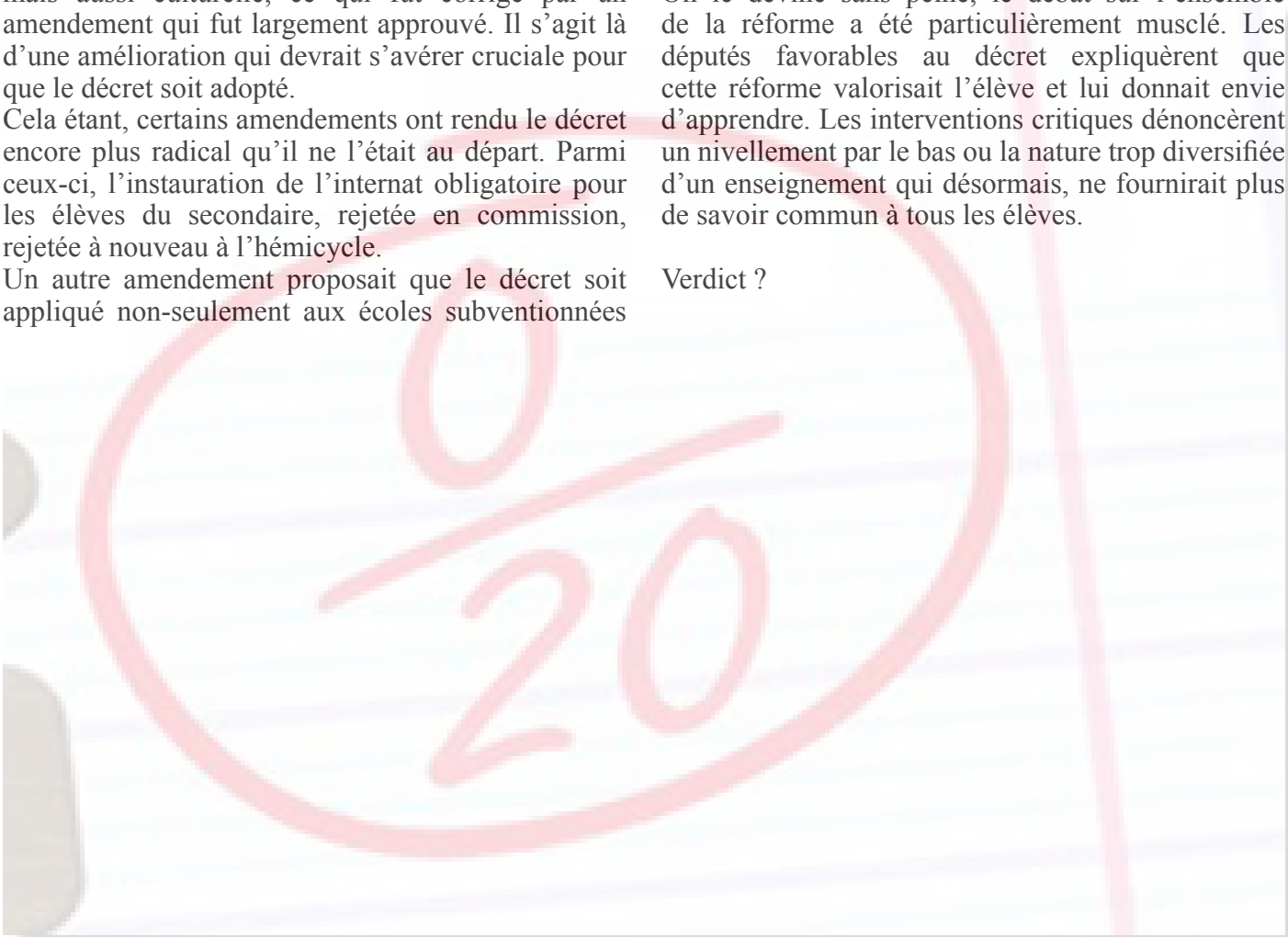

QUATRE DÉCRETS, 1 BUT

Thomas Hermans

Un seul mot peut rallier les quatre décrets votés au parlement jeunesse: E-GA-LI-TE. N'avez-vous pas remarqué qu'ils partagent tous le même dessein? Donner les mêmes opportunités à tout le monde, n'est-il pas au cœur du débat dans chaque décret?

Les ministres ont opté pour des décrets à caractère très prononcé et polarisé. Ils ont tous un projet visant a aider la société. Lors du discours de fin du ministre Janssens, il a voulu marquer beaucoup d'idées les uns pour les autres. Est-ce la meilleure des solutions pour faire avancer la société? Tous les hommes, dans n'importe quelle société ne manquent jamais de se rebeller contre les anciennes valeurs. Sur le plan financier, les députés marquent leur accord.

Si on conclue que les décrets convergent dans un seul but, les décrets abordés par les ministres portent sur le progrès. Aller de l'avant est fort prôné au sein de l'hémicycle. Ceci est sans doute lié à notre jeunesse et à notre dynamisme. Les débats des députés sont nourris et intéressant. J'ai même entendu le chef de l'opposition, Wissem Amimi, dire que les débats sont riches et de très haut niveau.

Avec toutes ces conclusions, nous allons aborder une opinion.. Si on considère que tous les décrets ont un même objectif en commun, notamment l'égalité, peut-on aussi considérer que nous avons un PJ progressiste? Les ministres voudraient abandonner les anciennes valeurs pour laisser place à une mentalité collective et progressiste. Comment doit-on prendre cela ? C'est à vous d'en juger.

le fait que leurs deux décrets sont liés et peuvent s'entraider. Nous voyons aussi que l'homme est mis au centre, et non son intérêt de l'argent. Autant dans l'héritage, dans l'intégration sociale, l'éducation, et la mendicité, il ne faut pas trouver des solutions avec des réformes économiques. La solution se trouve dans l'homme en lui-même. Nous sommes dans une société homo-economicus et les ministres veulent s'en détacher. Ils visent donc tous à s'en décoller. Les débats qui s'en suivent sont magiques. Même le décret sur l'héritage a comme valeur centrale l'homme et non l'économie, même si cela semble paradoxal. La bourse n'est pas une priorité dans le décret. Le point central est la possibilité que tous les hommes profitent des mêmes opportunités.

Les objectifs des ministres convergent dans un seul point, leurs idées aussi. Si on analyse les décrets, on peut en tirer la conclusion que les ministres prônent l'intérêt commun. Ils pensent que les citoyens peuvent apporter

PJ C'EST FINI

Maureen Vanverdegem

Hé oui, c'est déjà le dernier jour ! Sentimentalité oblige, je ne pouvais pas faire autrement que de terminer cette aventure par quelques mots à son propos.

Nous vous avons observé, écouté, et sans même parfois que vous le sachiez, nous étions là. Nous avons ri de vos bêtises, vos répliques et vos interventions insolites, parfois de vous mais le plus souvent avec vous. Vous nous connaissez au travers de nos écrits ou de nos vidéos, nous vous connaissons grâce aux bruits de couloir et aux ragots.

L'aventure touche déjà à sa fin, mais soyez-en sûr : nous n'oublierons rien. Soudés comme les cinq doigts de la main –bien que nous n'aurions pas assez de doigts si nous voulions tous nous compter-, notre équipe a travaillé chaque jour des heures durant pour rapporter, avec humour ou sérieux, le quotidien qui nous unissait (j'en profite ici pour féliciter ceux qui restaient parfois éveillés jusqu'à cinq heures passées !). Nous espérons sincèrement que cela vous a plu et que vous avez pris du plaisir à découvrir nos articles et nos JT, autant que nous en avons pris à les réaliser.

Le PJ, c'est un tout : des jeunes curieux et motivés, de belles et moins belles idées, des rencontres, des débats infiniment intéressants, des horaires complètement fous, des nuits trop courtes, des personnalités géniales et une magnifique cohésion humaine.
Alors oui, c'est très « bateau » tout ça, mais c'est follement vrai. Et pour toutes ces choses qui ont fait de cette semaine une aventure inoubliable et terriblement intense, je vous dis « mille merci ».

INTERVIEW DE DÉPUTÉ

Manuela Fiore

Le Parlement Jeunesse s'est créé des liens avec d'autres délégations étrangères. En effet, parmi la délégation québécoise, on retrouve Eloïse Villaz du Vale d'Aoste et Ludovic Morel du Jura Suisse. Notre journaliste Manuela Fiore leur a posé quelques questions à propos de leur séjour en Péjigonie.

Ne sachant pas s'il existe ce genre d'expérience en Suisse, Ludovic a décidé de postuler en tant que député. L'an passé, le Parlement Francophone de la Jeunesse a été organisé en Suisse et tous les pays francophones du monde y siégaient.

Dans sa région, c'est un peu comme le PJ mais il ne fonctionne pas du tout de la même manière. « C'est vraiment une expérience unique » déclare Ludovic Morel. Il compte transmettre l'idée du PJ à ses compatriotes du Parlement du Jura.
Assez frustré d'avoir été un peu l'oublié au début de cette simulation, il est arrivé un peu sur le tas. En effet, il y a eu quelques petits problèmes de communication. Il n'avait reçu aucuns mails. Au final, tout s'est arrangé.

« C'est une expérience qui m'a réchauffé le cœur» dit-il.
Dès son entrée en Péjigonie, il a constaté que c'est un pays immense. Les bâtiments, les rues, tout est grand contrairement à l'endroit d'où il vient.
Grâce au PJ, j'ai appris comment fonctionnent les décrets.
D'après lui le peuple Péjigonien est un peuple merveilleux. Le mot « tantôt » reste pour lui une expression assez étrange.
S'il devrait revivre cette expérience c'est avec un grand « Oui ».

C'est la première fois qu'Eloïse met les pieds en Péjigonie. Ayant déjà eu l'expérience du Parlement Jeunesse au niveau Européen, elle a déjà un aperçu de ce genre de simulation. Sachant que ce genre de simulation se fait avec du public plus jeune, elle a donc décidé de revivre ce même type d'expérience au sein du PJ avec une députation beaucoup plus mûre.
D'après elle, le peuple Péjigonien est assez accueillant, judicieux et très concerné.
Ce qu'elle a remarqué ici, c'est qu'on peut placer le mot « chouette » toute les deux phrases et le « GSM » est également une découverte. Elle aimerait que ce concept s'exporte aussi dans le Vale d'Aoste.
Si s'était à refaire, elle le referait avec grand plaisir.

Le saviez vous?

Natel = Gsm

VISITE DU PRÉSIDENT DU JPJ

Manuela Fiore

Le Jeugd Parlement Jeunesse c'est un peu comme notre Parlement Jeunesse, mais c'est au Sénat que ça se passe.
Notre journaliste, Manuela Fiore, a posé quelques questions à Carlo Lagae, le Président du JPJ.

Carlo Lagae est étudiant dans un cabinet notarial mais surtout Président et membre de l'organisation. Il se charge de garantir les projets de loi des ministres et des aspects plus pratique de la simulation, par exemple, l'auberge pour les participants ou encore les repas au Sénat.

Pour lui, la différence entre le Parlement Jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles et le Jeugd Parlement Jeunesse, c'est qu'il y a plus de liberté dans les discussions mais tout en étant très strict car le temps de parole est compté.

De manière générale, le JPJ reste assez proche de la réalité.
Il travaille avec des partis politiques contrairement au PJ qui est plutôt différenciés par groupes.

A la naissance du Jeugd Parlement Jeunesse, la relation avec le PJ était dans une sphère mauvaise mais maintenant il s'estime heureux d'avoir la chance de collaborer avec le PJ et d'être en bons termes avec celui-ci.

Ce qu'il aime dans ce genre de simulation, c'est que depuis son plus jeune âge, il a toujours été attiré par le domaine de la politique. C'est avec plaisir qu'il participe à ces simulations. Et donc, c'est pour cette raison que Carlo Lagae n'a pas hésité à nous rendre une petite visite dans les tribunes de l'hémicycle.

J'AI TESTÉ LE PARLEMENT JEUNESSE

Manuela Fiore

Dimanche 13:39. Je prends mon train direction, la Péjigonie !
En galère avec ma valise, j'arrive Gare centrale. Toujours en galère avec cette valise j'ai été confrontée à un dilemme.
Prendre le métro jusqu'à Rogier et payer 2,10€ pour quelques arrêts ou se taper les chemins ascensionnels, toujours avec cette foutue valise.

J'ai donc opté pour l'épargne d'un ticket de métro et une perte de quelques calories. Alors voilà, je suis dans le hall de la gare accompagnée de mon smartphone avec l'itinéraire Google Maps pour arriver au Sleepwell. Après un parcours sur un chemin de jolis pavés, je suis enfin arrivée !

Dès mon entrée dans l'auberge, j'ai eu droit à un accueil de circonstance. Ma mère m'a toujours dit « la première impression est toujours la bonne ».
C'est là que j'ai tout de suite compris que j'allais passer une semaine géniale au PJ.

Premier soir, première mission, j'ai rédigé mon premier article dans l'Echo Parlementaire. Certes, avec mes études de Comptabilité, je n'avais pas vraiment de base de journalisme. Je suis un peu en galère, je l'avoue mais j'ai énormément de volonté d'écrire de chouettes trucs.
L'équipe journalistique est top ! Je pense qu'elle fait également preuve de patience avec une journaliste comme moi à la traine.

Ces trois premiers jours ont été intenses, stress et fatigue au rendez-vous mais je ne me suis pas encore écroulée et je n'y compte pas !
Il ne me reste que deux jours au PJ. Wouaw DEUX JOURS AU PJ SEULEMENT ?!
La course contre la montre a débuté. Il ne me reste que deux jours pour vous écrire des articles qui pètent. Let's go !

MAIS D'OÙ VIENNENT-ILS ?

Charles de Potter

En sélectionnant ceux et celles qui, cette semaine, participent à la 20ème session du Parlement jeunesse, les membres du conseil d'administration (CA) de l'ASBL Parlement jeunesse du même nom ont porté une attention toute particulière à choisir des candidats représentant la diversité de la population belge francophone.
Je suis donc parti à la rencontre de quelques députés qui viennent des quatre coins de la Fédération Wallonie-Bruxelles, et les avons interrogé au sujet de leur région d'origine.

J'ai d'abord interviewé la députée Marie-Amélie de Herman.

Charles : Tu viens de quelle région de Belgique ?
M.-A. de H. : Alors, je viens de Liège. C'est une très belle de Péjigonie que j'aime beaucoup. (…)
Charles : Et, comment tu as connu le Parlement Jeunesse ?
M.-A. de H. : J'ai connu le Parlement Jeunesse grâce à la page facebook de mon année en droit. Il y avait des publicités qui étaient affichées dessus, publiées par différentes personnes. Et je me suis dit : allez, soyons fou ! J'ai envoyé une lettre de motivation, et puis un jour j'ai reçu la confirmation. J'étais super heureuse. Je pense que je ne m'y attendais absolument pas.

Ensuite, j'ai interviewé le chef de l'opposition Wissem Amimi.

Charles : De quel endroit de Belgique es-tu ?
W. A. : De Liège.
Charles : Et depuis quand fais-tu le Parlement Jeunesse ?
W. A. : (…) Depuis quand ? Hé bien, c'est la quatrième fois que je participe au Parlement Jeunesse, (…).
Charles : Et au départ tu étais député ?
W. A. : Première année député, deuxième année secrétaire, troisième année président de la commission, et cette année porte-parole de l'opposition et administrateur de l'ASBL.
Charles : Et administrateur, ça consiste en quoi ?
W. A. : Alors, administrateur, donc, on est six dans l'organisation, pour l'organisation de la simulation. Donc, c'est administrateur de l'ASBL, en fait, on s'occupe de toute l'organisation de la simulation, et avant et pendant, et après la simulation. Donc, c'est un travail pour toute l'année, c'est nous qui organisons ça au quotidien. (…)

Après, j'ai interviewé la députée Chloé de Valckenaer.

Charles : Alors, de quelle commune viens-tu ?
C. de V. : Je viens de Louvain-la-Neuve.
Charles : Tu connais le Parlement Jeunesse depuis quand ?
C. de V. : Depuis à peu près deux ans.
Charles : Et, qui t'as mis au courant de l'existence (du Parlement Jeunesse, NDLR) ?
C. de V. : En fait, je suis au courant depuis deux ou trois ans, que ça existait. Parce que j'ai des amis à moi qui l'ont fait. Mais… j'avais pas osé avant ça ma candidature, parce que je pensais pas que je serai retenue. Et je trouvais ça un petit peu intimidant de parler en public. Et puis, depuis, voilà, j'ai pris plus confiance en moi.
Charles : Et tu t'appelles comment ?
C. de V. : Chloé de Valckenaer

Un peu plus tard, j'ai interviewé la députée Camille Hallet.

Charles : D'où viens-tu, en Belgique ?

C. H. : Je viens de Mont-Godinnes, c'est un tout petit village entre Namur et Dinant.
Charles : Et, comment connais-tu le parlement jeunesse, enfin, depuis quand ?
C.H. Alors, le parlement jeunesse, je le connais depuis plus ou moins un an parce que j'ai vécu avec, Sébastien Filori Gago, donc, c'est mon cokoteur. Et c'est celui qui m'a vendu, enfin, qui m'a fait tellement d'éloges sur le Parlement Jeunesse qu'il a réussi à me vendre le projet, et je me suis dit, pourquoi pas moi. Alors, et, je peux vous dire que je n'ai pas du tout été déçue.

Finalement, j'ai interviewé la première vice-présidente Serdane Baudhuin.
Charles : D'où vient tu en fait ?
S. B. : De Bruxelles.
Charles : Et depuis quand connais-tu le Parlement Jeunesse ?
S. B. : C'est ma quatrième année.
Charles : Et, tu étais députée au départ ?
S.B. : Oui, j'ai été députée, puis présidente de commission, puis ministre-présidente, et maintenant, vice-présidente d'assemblée.
Charles : Et, qui t'as appris que ça existait ?
S. B. : J'ai vu des affiches à Saint-Louis.
Charles : C'est juste ça ?
S.B. : C'est juste ça !

PÉJIGONIE 2020

TABARNAK.BE

Thomas Hermans

Ah, le Québec, nous sommes si loin de cette province canadienne ‘’emancipée”. Des centaines de kilomètres nous séparent, mais une langue nous unit. Ils sont venus enrichir notre simulation parlementaire. Nous avons parlé de différences culturelles, de législation locale et de la vision qu’ils ont de nous.

Tout d’abord, ils nous ont confié quelque manies qui leurs sont étranges. Un exemple d’une expression bien propre aux Péjigoniens:”allez les gars!” Ils trouvent ça terriblement sexiste de ne s’adresser qu’à des garçons quand des femmes sont aussi concernées. Une habitude assez courante en Péjigonie: l’idée de la fessé. Nos amis québecois sont limités par leur législation sur ce point. Ils n’ont aucun droit de corriger physiquement un enfant. C’est donc quelque chose dont ils n’ont pas l’habitude.

Quand on les questionne sur leur emploi du français, ils nous confient que les québecois sont fortement sous l’influence de l’anglais. C’est pour cela qu’ils ont développés une organe qui a pour but de régler la langue dans laquelle les panneaux de signalisation sont écrits. Les panneaux ‘’STOP” sont donc traduis en ‘’ARRET”.

Ensuite, nous leurs avons parlé de législation. Il y a là aussi des différences importantes. Leur gouvernement investit fortement dans la protection de la jeunesse. Au Québec, les jeunes jouissent d’une aide bien plus grande qu’en Pejigonie. Ils ont tenu à donner un exemple bien concret : la mendicité. Les jeunes qui mendient au Québac sont directement aidés et dirigés, ce qui n’est pas le cas en Péjigonie.

Quelle image ont-ils de nous? Celle-ci est assez positive. Ils nous qualifient de Français, mais en moins chiants. Ils nous confient aussi la raison pour laquelle ils nous préfèrent aux Français. Les Péjigoniens sont dans une situation semblable que celle des Québecois. Nous partageons la dominance culturelle de nos voisins: le Canada anglophone pour les Québecois, la dominance française pour le Péjigoniens. Le fait que nous partageons une dominance culturelle nous réunit donc dans les meilleurs termes.

LA DÉLÉGATION

Clarisse Emond-Larochelle
Etudes: droit
Pire cours à l'unif: méthodologie
Cours préféré: sciences politiques sur la guerre et la paix
Défaut et qualité: spontanée, ce qui est selon elle une qualité ainsi qu'un défaut
Passions: origami, horoscope pour réfléchir sur soi-même
Citation: «manage your expectations, you will always be happy»

Sandrine Jouis
études: politique et communication
défaut: pas ponctuelle
qualité: intéressée par tout le monde
passions: Sandrine est présidente de l'association des étudiants de son université
cours détesté: grammaire (eh oui, même à l'unif)
cours préféré: l'art de la confrontation

Simon Telles
Etudes: droit
Cours détésté: preuve pénale
Cours préféré: droit du travail et de la santé
Défaut: trop sérieux, impatient
Qualité: déterminé
Passions: la politique, engagements sociaux
Citation: «Si tu te couches, ils vont te piler dessus, si tu te lèves, ils vont te haïr, mais ils vont t'appeller Monsieur

Vincent Lacharité-Laframboise
Etudes : études urbaines
Cours détesté: ? (il semblerait qu'il aime tout)
Cours préféré: transition urbaine dans les pays du Nord
Défaut: aucun contrôle sur son sommeil
Qualité: dubitatif, car il est émerveillé devant la complexité du monde
Philosophe préféré: Daniel Denett

Lynda Haddoud
Etudes: Sciences politique et economique
Cours détesté: droit criminel
Cours préféré: philosphie politique
Défaut: dissipé, sensible
Qualité: passioné
Citation: «Nous avons eu la liberté, maintenant nous voulons être libres», de Kamel Daoud.

Carte blanche d'un journaliste externe :

La Péjigonie, fantasme pour législateur

Aristote, Thomas More et Montesquieu ont pensé le droit et les formes de l'État. Aristote a imaginé une cité gouvernée par un philosophe-roi. Thomas More a imaginé une cité idéale coupée du reste du monde. Et Montesquieu a, entre autres, étudié le parlementarisme.
La synthèse de tous ces penseurs se retrouve en Péjigonie. Pas convaincus ? Attendez voir : c'est tout de même le premier régime parlementaire aux accents royaux (la Princesse siège d'ailleurs à l'Assemblée) et faisant abstraction du droit international !

Une fiction politique

Blague à part, la Péjigonie relève de la fiction. Si elle est comparable à la Belgique sur de nombreux points (superficie, population, santé économique, entre autres), c'est un État unitaire. Exit les régions et communautés. Ensuite, c'est un régime monocaméral : pas de Chambre ni de Sénat, juste une Assemblée : le Parlement où siègent les députés.
Mais la différence ne s'arrête pas là : la Péjigonie n'a pas de chef d'État. Hormis la présence (folklorique ?) d'une « Princesse de Péjigonie » dans l'Assemblée, pas de roi, de Président ou de Premier ministre pour assumer la fonction de chef de l'État devant la députation. Autres caractéristiques « inhabituelles » : l'absence de Constitution et l'abstraction du droit international. Enfin, pas vraiment. Tout comme le système législatif britannique repose sur un corpus non codifié, le modèle péjigonien fonctionne sans véritable Constitution, tout en s'inspirant des pratiques belges et du droit international.

Des débats enrichis

Dès lors, si la Péjigonie n'est pareille à aucun État dans le monde, quel est l'intérêt du Parlement Jeunesse ? La réponse est simple : favoriser le débat d'idées et initier au fonctionnement du système législatif fédéral, tout en épargnant aux participants les lourdeurs propres au système belge et le besoin de conformité au droit international.
Un slogan peut résumer la philosophie du Parlement Jeunesse : « légiférer sans entraves ». Tout le monde est bienvenu, étudiant, jeune travailleur, juriste ou non. Le PJ veut mettre en avant le débat d'idées, et non pas le débat technocratique ; la rencontre des personnes, et non pas des docteurs du droit.
Est-ce qu'Aristote, Thomas More ou Montesquieu auraient trouvé leurs marques au Parlement de Péjigonie ? Pas sûr. Est-ce qu'ils auraient approuvé le système péjigonien ? Sans doute pas. Mais une chose est sûre, ils auraient probablement apprécié la préséance des idées et des projets sur la conformité stricte aux lois !

Par Benoît Ivars, journaliste invité

KISS & PJ

Au président de commission Filo : Ai se tu puego ai ai ai ai !

Belle amie, à l'âme tendre, reine éloquente de l'éther, juchée sur l'estrade plaidant admirablement la cause des plus démunis ; passionné, je t'écoutais de mes oreilles avides me mimant le sens de « prisme » de ta gestuelle gracieuse. Voudrais-tu m'en dire plus ?

Aux députés Wauthier du Bus et Noé Morin quelqu'un de l'équipe se confond en excuses et regrets d'avoir mis une note négative dès la journée d'accueil du 30 janvier. Après quelques jours à vous observer sous tous les angles, IL Y A DU POTENTIEL HEIN !

Au super mignon député Sami, ton sourire et ta gentillesse vont beaucoup me manquer. Si tu te doutes de qui je suis, parle-moi de suite sinon on se trouve sur internet <3

Le ministre de l'enseignement Juju et la député Chlochlo ont été aperçus collé-serré sur le dance floor… #AffaireASuivre

Ô Madame la Présidente, quelle classe, quel charisme, quel charme, quelle belle princesse olympienne maculé d'or ! Une femme comme on en fait plus, bref : une lady.

Aux enervés de service : Président Fayçal Arbai et député Mimounichou Abbas, vous êtes sexy quand vous êtes autoritaires.

A toi belle cheffe de groupe Germinal, viens-montrer ton swag dans ma belle ville de Bâle.

Batman n'est point cleptomane. Il ne vole point, il fait justice, point. Cependant, si l'aspirante batwoman daignait se révéler, alors seulement le crime, en équipe pourrait être bravé ! Une chauve-souris barbue ? M'enfin !!

Tom Lewalle, dessinateur de talent, Clark Kent de mon coeur, laisse-moi t'aimer !!

Fayçal, Gargamel de mes lunes de miel.
Fin de la conversation

A tous les hommes sexy de la simulation (et il y en a eu plus d'un), vius m'avez permis de rêver durant ces longues journées en hémicycle. Continuez de cultiver votre sexyttude ! Une cheffe de groupe in love.
P.S. Cacedédi à N.M. aka Di Caprio

Monsieur le Chef de l'opposition, votre verbe me laisse sans mot ! Depuis notre rencontre outre-atlantique, je rêve de déguster un couscous avec toi, de te montrer mes talents de danseuse orientale, de tatouer ton cou de mes baisers couleur henné, et pourquoi pas, de faire des bébés halal avec toi. En conclusion, je voudrais citer ces quelques paroles de Khalil Gibran : « l'amour ignore sa profondeur jusqu'à l'heure de la séparation ». Je t'attendrai, ta lionne du Sahara.

La recette Maison Pané-Pinto m'a donné l'eau à la bouche. J'aimerais en prendre une bouchée … Ludovic, casé… mais decevable ?

Aperçu : échange de petits mots dans l'hémicycle entre le député Morsomme et la députée Leroy. A moins que le cœur de la belle n'aurait été conclu la nuit dernière par un certain ministre ?

Après mon bisous sur les fesses droites, je me dois, aujourd'hui de faire un bisou sur les fesses gauches à tous les parlementaires qui ont un «beau petit postérieur».

Test : Quel député PJ20 es-tu ?

1. Reveillez-vous, il est déjà 7h10 ! Que choisis-tu ?

a) Petite douche, j'enfile mon magnifique costume et je cours rejoindre les autres députés
b) Déjà reveillé (ou plutôt pas encore endormi) et je stresse à mort pour mon speech
c) Quelqu'un a vu mon discours que j'ai préparé hier soir ?
d) Casse pas les c... et éteins la lumière

2. C'est l'heure du petit déjeuner, que fais-tu ?

a) Eh t'as vu mon nouveau costume ?
b) Excuse-moi, tu trouves pas que l'article 5 n'a aucun intérêt ?
c) Je vais porter cet amandement! Quoi ? Le décret est déjà voté ?
d) C'est quelle décret déjà aujourd'hui ?

3. Lors d'une prise de parole en public

a) Génial ! Je vais pouvoir épater l'hémicycle
b) J'ai une super idée, mais ouah il fait chaud là tout à coup...
c) Chers députés, les indices sont défavorables ! Oups mon micro est éteint...
d) Euh, quoi ? Moi ? Je dois parler ?

4. En commission : « quelqu'un a quelque chose à dire ? »

a) Je trouve personnellement qu'en vue de mon opinion...
b) Je suis pas sûr.e mais le PIB est négatif
c) Eh oh j'ai levé la main pour prendre la parole, elle me voit ou pas ?
ci) A propos de quoi déjà ?

Solution

A. Tu as un maximum de A. Tu es un beau parleur. Lorsque que tu prends la parole, tu arrives a convaincre tout l'hémicycle avec quelques mots à peine, les mains s'agittent, tu vends du rêve. Tu es donc un(e) bel(lle) orateur/oratrice. N'abuse pas de ta langue de bois tout de même.

B. Tu es timide mais réfléchi: Les idées te fourmissent dans la tête, mais lorsque tu te décides enfin de prendre la parole, c'est tout autre chose, ta voix est enrouée et tu est déstabilisé(e) en quelques fraction de seconde. A toi, député(e) timide, il est temps de tousser un bon coup pour élever ta voix et dévoiler tes idées pertinantes.

C. Tu es entouhsiaste mais pas parfait. Tu es motivé de prendre la parole dans l'Hémicycle. Mais voilà le sort joue contre toi et lorsque tu actives ton micro, la moitié des idées s'envolent cependant ton coté comique prend le dessus et tu as la facheuse tendance à balancer les pires ânneries.

D. Tu es à la masse, mais présent au sein de l'hémicyle. Toujours à la traine... Tu te fais engueulé par ton chef de groupe, aie. Ton but dans cette simulation ? T'amuser à foooond, d'ailleurs un peu trop. Il t'arrive même de te demander : « Mais qu'est-ce que je fous là ? »

Un grand merci à toute la team press pour leur travail extraordinaire !, *Vos rédacs*